

# TRANSFERT DE TITRES AU NOMINATIF PUR

01/2025

**Ce document est à compléter et à remettre à VOTRE établissement financier.**  
Ce dernier se chargera du transfert de vos titres Air Liquide vers la société Air Liquide.

**Informations pratiques** : les frais de conversion et les délais de traitement peuvent varier entre les établissements financiers, nous vous invitons donc à vous renseigner auprès de votre établissement financier.

Je soussigné(e) :

Madame     Monsieur

Nom ..... Prénom .....

Nom de jeune fille .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

E-mail <sup>(1)</sup> .....

Titulaire du compte n° .....

Ouvert à mon nom chez <sup>(2)</sup> .....

Demande à **mon conseiller bancaire** l'inscription au nominatif pur de mes actions Air Liquide enregistrées actuellement au porteur ou au nominatif administré et demande à cet effet d'établir un ordre de virement en faveur de la société Air Liquide (affilié Euroclear n° 847 – nature de compte 09) concernant les .....<sup>(3)</sup> actions Air Liquide dont je suis propriétaire, vers le compte-titres Air Liquide au nominatif pur dont l'identifiant est .....<sup>(4)</sup>

<sup>(1)</sup> Air Liquide communique principalement par e-mail ; l'utilisateur ne recevra aucune sollicitation publicitaire.

<sup>(2)</sup> Nom de l'établissement financier teneur de votre compte-titres.

<sup>(3)</sup> Nombre d'actions (en chiffres ou en lettres).

<sup>(4)</sup> Identifiant de votre compte-titres au nominatif pur déjà ouvert chez Air Liquide. Si vous ne possédez pas encore de compte au nominatif pur, un numéro d'identifiant vous sera automatiquement attribué à l'inscription de vos titres chez Air Liquide.

Fait à ..... le .....

**Signature du titulaire ou de son représentant légal ou judiciairement désigné**

## PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles sont obligatoires. Elles sont collectées par L'Air Liquide SA – 75 Quai d'Orsay 75007 Paris – à des fins de gestion des titres.

Pour répondre aux obligations légales, les données peuvent être communiquées aux autorités compétentes. Par ailleurs, les outils utilisés pour la gestion des titres peuvent entraîner la transmission de ces données personnelles auprès de prestataires situés dans des pays non-membres de l'EEE (notamment USA) à des fins d'hébergement. Dans ce cas, nous prenons les mesures nécessaires pour garantir un niveau adéquat de protection de vos données par la signature des Clauses Contractuelles Type de la Commission Européenne.

Dans un but anti-blanchiment, les données peuvent être communiquées à l'administration fiscale française.

Les données personnelles seront conservées pendant les 5 années civiles pleines suivant la clôture du compte.

Les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité sur les données personnelles que vous avez fournies ainsi que le droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre mort et de demander la limitation du traitement vous concernant peuvent être exercés auprès du Service actionnaires :

- par courrier postal à l'adresse : AIR LIQUIDE Direction du Service Actionnaires - TSA 91948 - 62978 ARRAS Cedex 9 ;
- via notre formulaire de contact en ligne : <https://www.airliquide.com/fr/groupe/contactez-nous-rgpd>

Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de protection des données personnelles compétente, en France la CNIL. Coordonnées du délégué à la protection des données : Laurence Thomazeau – L'Air Liquide S.A. – 75 quai d'Orsay – 75007 Paris.